

le jour. Voilà qui parle hautement en faveur de la diffusion de la langue internationale créée par le docteur L. Zamenhof.

Nous ne pouvons nous empêcher de sourire en nous rappelant qu'un des membres de la Chambre de Commerce ne voulait pas que cette institution s'occupât de la question de la langue internationale. "Ce serait, disait-il, couvrir la Chambre de ridicule".

Personne ne se couvre de ridicule en étudiant une question qui se présente et qui, si elle est résolue dans un sens pratique, récompense largement ceux qui l'ont étudiée.

Chercher à savoir si une langue prise en dehors des langues nationales existantes, composée de toutes pièces pour un but déterminé, possède les qualités dont elle se réclame et une suffisante diffusion qui la rende immédiatement pratique, est bien du ressort d'une chambre de commerce qui a à cœur de ne rien laisser échapper de ce qui peut aider au développement du commerce avec l'étranger.

La Chambre de Commerce de Montréal a compris que, s'il existait réellement une langue internationale assez répandue déjà aux quatre coins du monde pour être utile dans les relations commerciales internationales, il valait la peine de signaler cette langue aux commerçants et de la vulgariser au Canada.

Elle a chargé un comité de faire cette étude et nous avons donné plus haut la conclusion du rapport de ce comité.

Pour nous, nous ne saurions mieux faire que de recommander, comme nous l'avions déjà fait avant la Chambre de Commerce du District de Montréal, l'étude de l'Esperanto.

LES PLAINTES CONTRE LA VOIRIE

Nous appelons l'attention du Conseil municipal sur l'état lamentable dans lequel se trouvent les principales rues commerciales de la Cité.

Dans tout le commerce de gros ce ne sont que des plaintes malheureusement trop justifiées.

Si un effort doit être fait à un moment donné pour tenir en bon état les voies par lesquelles doivent nécessairement passer les voitures de charge, c'est bien au moment où les compagnies de chemins de fer vont mettre en vigueur leurs tarifs les plus élevés et où les compagnies de navigation font leurs derniers transports avant la clôture de la navigation.

A cette époque, il y a recrudescence de livraisons pour le dehors et si, aux difficultés inévitables d'obtenir des véhicules dans le coup de feu des expéditions, il faut ajouter, par suite du mauvais état

des chemins, l'impossibilité de charger les voitures à leur capacité, il est évident que le commerce endure des frais supplémentaires qu'avec un peu de bonne volonté la cité pourrait lui éviter.

Ce n'est malencontreusement pas tout; les voitures qui devraient soit pour prendre soit pour effectuer des livraisons à bord des bateaux ont leur chemin tout tracé par la rue des Commissaires; or, il arrive qu'une bonne partie de cette rue où se trouvent des entrepôts en grand nombre est absolument impraticable.

Les voitures chargées sont obligées de faire un long détour par la rue Craig en empruntant le tunnel de la rue Beaudry; de sorte que la perte de temps occasionnée par l'allongement forcé du parcours réduit de moitié au moins le nombre de voyages que peut faire une voiture de transport dans une même journée.

Le commerce paie des taxes énormes dans cette partie de la ville si négligée, et le moins que le conseil municipal puisse faire pour lui, c'est de lui donner des voies praticables à ses voitures de transport, surtout dans la saison où a lieu le plus de trafic.

Quand le Trésor civique est à court d'argent, c'est toujours ce pauvre service de la voirie qui en souffre; les autres départements municipaux, proportionnellement mieux partagés, obtiennent au moins les crédits voulus pour les services nécessaires.

Au point de vue du commerce et de l'hygiène, le bon entretien et la propreté des rues sont des nécessités absolues et cependant elles sont dans le plus mauvais état de réparations et de nettoyage qu'il soit possible d'imaginer.

A part les graves inconvénients qu'offre leur état aux Montréalais, nos rues donnent encore aux étrangers la plus triste opinion de notre Cité.

Pour toutes ces raisons le Conseil municipal est sollicité de tous côtés d'avoir à remédier à l'état de choses existantes et à se soucier davantage à l'avenir des nécessités d'un service de voirie trop longtemps et trop souvent négligé.

L'ASSOCIATION DES BANQUIERS

Résultat des Elections Annuelles

Présidents d'honneur, Lord Strathcona et M. Geo. Hague, Montréal; présid. E.-S. Clouston, Banque de Montréal; vice-présidents, D. Coulson, Banque de Toronto; H. Stikeman, Banque British North America; J.-A. Prendergast, Banque d'Hochelega; Geo. Burn, Banque d'Ottawa; comité exécutif: B.-E. Walker, Banque de Commerce; Jas Fysche, Banque des Marchands; D.-R. Wilkie, Banque Impériale; Thos. McDougall, Banque de Qué-

bec; Jas. McKinnon, Banque des Cantons de l'Est; W.-E. Stavert, Banque du Nouveau-Brunswick; Jas. Elliott, Banque Molsons; P. Lafrance, Banque Nationale; H.-C. McLeod, Banque de la Nouvelle-Ecosse, T.-G. Brough, Banque Dominion et E.-L. Pease, Banque Royale.

Conteurs Canadiens-Français

Il n'y a pas de temps plus agréable que la lecture des "Contes Canadiens recueillis et publiés en volume par M. E. Z. Massicotte, un jeune et laborieux écrivain canadien-français.

Cet ouvrage figurera honorablement dans la bibliographie canadienne qui s'enrichit chaque année de quelques productions du terroir.

J'ai retrouvé et relu avec plaisir dans ce recueil quelques contes ou légendes publiés à diverses époques dans nos journaux canadiens. M. E. Z. Massicotte a été bien inspiré le jour où il a eu l'idée de cette compilation fort aimablement présentée avec son accompagnement de notes biographiques et de portraits à la plume—dessinés par son frère Edmond—des auteurs de ces récits curieux à plus d'un titre.

Voilà un ouvrage vraiment canadien. Chacun des contes formant ce recueil est signé d'un nom canadien: Philippe-Aubert de Gaspé, père et fils; Alphonse Poitras, Faucher de Saint-Maurice, Sulte, P. J. O. Chauveau, J. C. Taché, Charles M. Ducharme, Mme R. Dandurand, Fréchette, Honoré Beaugrand, Wilfrid LaRose, la bonne Françoise, Louvigny de Montigny, Lemay, E. Choquette. Le compilateur et ordonnateur de cette première série—je dis première, car j'espère qu'elle sera suivie d'une ou de plusieurs autres, si l'encouragement officiel pouvait une bonne fois s'adresser aux jeunes auteurs canadiens.—M. E. Z. Massicotte comme son frère, l'artiste, est Canadien. Et l'ouvrage sort d'une maison canadienne-française: la Librairie Beauchemin.

On peut donc appliquer à ce volume l'étiquette adoptée par l'Association des Manufacturiers Canadiens: "Made in Canada",—"Originaire du Canada".

"Les Conteurs Canadiens-Français du XIXe Siècle" feraient pour les élèves de nos écoles, académies, collèges et couvents, un bon livre de prix, d'une lecture attrayante, cela est indiscutable, et qui serait accueilli, j'en suis convaincu, avec une grande satisfaction par la jeunesse studieuse, car sans vouloir aborder dans l'espace dont je dispose aujourd'hui, la question des livres de prix que l'on décerne aux enfants de nos établissements d'instruction publique, à la fin de l'année scolaire, je prendrai la liberté grande de dire, que soixante quinze pour cent de ces volumes sont d'une insignifiance et d'une niaiserie lamentables.

C'est à croire, je ne crains pas de le dire, que le Canada est devenu, pour certaines maisons d'éditions européennes, le débouché naturel de tous les rosignols de librairie.

En félicitant M. E. Z. Massicotte de sa bonne inspiration, je me plais à espérer que les autorités scolaires lui feront un généreux accueil et qu'ils l'encourageront à persévérer dans la voie dans laquelle il s'est engagé.